

RAPPORT DE LA TRESORIERE GENERALE ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 2017 – FOS SUR MER

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs
Mesdames et Messieurs les Gérants de Structures Commerciales
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur

Vous trouverez ci-dessous le rapport financier du Comité.

LICENCES

Nos licences régionales sont passées de 9111 licences en 2015 à 8498 pour 2016. Soit une perte de 613 licences (un peu plus de 6700€ de manque à gagner). Je remercie tous les acteurs, qu'ils soient SCA ou Clubs Associatifs, et Présidents de Commissions : 1261 primo licences contractées depuis mai 2016.

A noté que cette action ne sera pas reconduite en 2017

AFFILIATION

Le Comité compte au 31 Décembre 142 Clubs et 26 SCA

RESULTAT DU COMITE

577 € en 2013 - 3232 € en 2014 - 8867 € en 2015 - 7969 € en 2016

Un résultat positif est lié aux restrictions budgétaires des comptes du comité.

L'allocation aux commissions en 2016 reprend la même méthode d'évaluation qu'en 2015 soit une allocation de 60 098€ utilisée à hauteur de 47 630€

COMPTES D'EXPLOITATION 2016

Chapitre 60,

Comme les années précédentes, les méthodes comptables affectées aux licences sont rigoureusement les mêmes, il n'a pas été mis en avant la répartition des primo licences sur 20 mois

Chapitre 61

L'écart 2015/2016 est essentiellement lié à 2 postes : La mise en place d'une informatique pour le télétravail, et le poste d'AG régionale qui inclut l'anniversaire du Comité.

Chapitre 62

On notera pour ce poste une augmentation de 1,29% des dépenses sur les postes de déplacement, et de mission réception, avec une forte diminution des frais de fonctionnement.

Chapitre 63

Les impôts et taxes ont subi une légère augmentation d'un pourcentage normal!

Chapitre 64

Les salaires et cotisations font apparaître une forte différence par rapport à 2015 plusieurs facteurs entrent en ligne de compte

- la modification du poste à plein temps d'Élisabeth LEGRAND, transformé en mi-temps et en télé travail (20h/ semaine)
- l'embauche d'une secrétaire à mi-temps depuis mai 2016 (20h/semaine). Nous avons pu bénéficier pour cette embauche d'une aide (pour cette année 6009€) reconductible l'an prochain.

Chapitre 65

Petit écart de gestion constaté

Chapitre 67

Les charges exceptionnelles sont, cette année, assez élevées, compte tenu de 2 factures non imputées l'an dernier (UCPA 7645,35 et 601€ de subvention à restituer sur le championnat de NEV, et quelques pertes sur créances)

Chapitre 68

Diminution normale des amortissements

Chapitre 70

Idem au compte 60 sur la permanence des méthodes de calcul

Chapitre 74

Total subventions : 2013 : 27 500€ - 2014 : 27 700€ + 4000€ de subvention exceptionnelle pour la NEV - 2015 : 27 500€ - 2016 : 25 600€

Béatrice BOZON
Trésorière Générale